



<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche programme de la sortie de ski alpinisme n° 16S-042
Pointe d'Arvouin - Cornettes de Bises
Du 30 au 31 Janvier 2016 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : NON
Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Yves ARCHIMBAUD
Mail : kifaikoi

Pascal LABROSSE
Mail : Kifaikoi du site web du club <http://www.clubalpin-idf.com/>

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^e jour :	La Chapelle d'Abondance 1021 m - Pointe d'Arvouin 2021 m - La Chapelle d'Abondance 1021 m	1000m	1000m
2 ^e jour :	La Chapelle d'Abondance 1021 m - Cornettes de Bises 2432 m - La Chapelle d'Abondance 1021 m	1400 m	1400m

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

1/25 000ème : n° 3528ET Morzine
Guide Olizane Haute-Savoie Mont Blanc Labande F pp174-176

1. Caractéristiques de la course programmée

1.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD+
	Conduite de course	2skieurs
Type de course		Aller/Retour et Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1400m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

1.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

- 1.3 Conditions d'hébergement *gite ou hotel*
1.4 Participation aux frais *cf. Neiges 2016*
1.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place *120 euros*
1.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : oui

2. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 29 janvier ; rendez-vous à 21h45 pour un départ au plus 15' après. Retour à Paris Porte d'Orléans le 1 février vers 5h30

3. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : **L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : Pelle à neige, lampe frontale, crampons, sonde, piolet,

5.3 *Nourriture à emporter* : 2 vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CI

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.